

Le féminin

Règle générale :

Pour former un nom ou un adjectif féminin, on ajoute un E au mot masculin

ex : un ami □ une amie, le client □ la cliente, joli □ jolie

Cas particuliers :

Les mots masculins qui se terminent par E ne changent pas au féminin.

ex : un artiste □ une artiste, un élève □ une élève

À l'exception de quelques noms _____ □ _____, _____ □ _____, etc. auxquels on ajoutent SSE.

Si le nom se termine par AN, EN, ON, EL, AT, ET et OT, on double la consonne finale.

ex : un criminel □ une criminelle, un chat □ une chatte

À l'exception de _____, _____, _____, _____ et _____ pour lesquels on ne double pas la consonne.

Certains noms de personne ou d'animaux sont totalement différents au masculin et au féminin. Voici les plus courants.

Noms de personnes		Noms d'animaux	
Un frère	Une sœur	Un bélier	Une brebis
Un garçon	Une fille	Un bouc	Une chèvre
Un homme	Une femme	Un canard	Une cane
Un mâle	Une femelle	Un coq	Une poule
Un neveu	Une nièce	Un étalon	Une jument
Un oncle	Une tante	Un matou	Une chatte
Un père	Une mère	Un singe	Une guenon
Un roi	Une reine	Un taureau	Une vache
monsieur	madame	Un verrat	Une truie

À savoir

- Connaître les règles de formation du féminin.
- Mettre des mots donnés au féminin en respectant les règles.

Le féminin